

LUXEMBOURG

66

HCR19

Monsieur/Madame le Président

Monsieur le Haut Commissaire

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union Européenne.

Nous saluons votre update sur la réforme du HCR, que nous soutenons pleinement. Dans ce contexte, nous suivons avec intérêt les avancées sur la mise en place de structures plus décentralisées et régionales.

Ces efforts doivent être complétés par une vision stratégique cohérente à long terme, qui porte un message fort aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les défis permanents auxquels l'UNHCR doit faire face n'ont pas diminué, et l'organisation reste le premier acteur sur le terrain pour la gestion des flux de réfugiés.

A travers son programme pluriannuel de soutien financier pour l'UNHCR, le Luxembourg continue à contribuer concrètement aux priorités énoncées dans le rapport annuel. Nous restons particulièrement préoccupés par la situation des camps de réfugiés au Niger et voudrions plaider pour une prise en charge conséquente, alors que la situation de sécurité dans la zone du Sahel reste volatile.

Au-delà, nous prenons bonne note de vos efforts pour prévenir le harcèlement et les violences sexuelles.

Concernant le segment spécial sur l'apatridie, nous sommes encouragés par les progrès accomplis depuis le lancement de cette campagne du HCR en novembre 2014. Nous voilà exactement à mi-chemin : il faudra redoubler nos efforts collectifs pour que dans cinq ans, nous puissions atteindre les objectifs espérés. A titre bilatéral, le Luxembourg voudrait rappeler que sa nouvelle législation sur la nationalité, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017, contient des amendements facilitant l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise pour 10 catégories de demandeurs, dont les bénéficiaires de protection internationale et les personnes apatrides. La loi prévoit aussi des mesures de prévention contre la situation d'apatridie à la naissance et renforce la prévention de l'apatridie eu égard à l'adoption, la renonciation, ou la perte de nationalité.

Monsieur le Président, Monsieur le Haut Commissaire, une personne réfugiée doit en général accomplir un véritable parcours du combattant avant de se retrouver en sécurité : sécurité administrative, sécurité politique, sécurité économique, sécurité tout court. Pour cette raison, au niveau de l'Union Européenne, mon pays continue de plaider pour la mise en place d'un système commun fiable ; nous attendons de nouvelles propositions dans ce contexte avec impatience. Au niveau international, nous nous réjouissons de la convocation prochaine du Forum Mondial pour les Réfugiés, qui nous fournira l'occasion de débattre au plus haut niveau des enjeux de l'action du HCR à tous les niveaux, politique comme humanitaire . Pour marquer le premier anniversaire de l'adoption du Pacte Mondial pour les Réfugiés, je suis confiant que nos réponses communes seront à la hauteur des défis.